

Ile Rodrigues : situation et perspectives

Le 23 novembre 1772 - Ternay au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/87

Le gouverneur de Ternay et l'intendant Maillart Dumesle ont succédé à Desroches et Poivre depuis le 24 août 1772.

N°23. Ternay

A l'Isle de France, le 23 novembre 1772

Monseigneur,

Monsieur le Ch. Desroches a envoyé effectivement une corvette en station à Rodrigues qui a resté deux mois. Le Sr Ayet a levé un plan hydrographique du port dessous le vent, mais je l'ai trouvé si défectueux que je prends le parti de ne vous le pas envoyer.

Il n'a été levé d'ailleurs aucun plan topographique des environs du port dans lequel peuvent mouiller dix vaisseaux de guerre. Il est formé par deux récifs qui s'étendent trois quart de lieue au large, et le mouillage est hors de la portée de tout canon. J'ai resté en venant, un jour entier dans cette île ; j'ai pénétré une lieue dans les terres ; j'y ai vu peu de terrain qui soit susceptible de culture : mauvaise espèce d'arbres, très peu d'eau. Le Sr Julienne qui a commandé ci-devant à Rodrigues, et qui est repassé en France sur la flûte *la Nourrice*, avait établi une petite habitation à trois quart de lieue du rivage, en tirant vers le centre de l'île, où il vient du manioc et du maïs. C'est peut-être le seul endroit avec un autre, en allant du côté du vent, qui m'aient paru propres à être cultivés.

Tout le terrain qui est aux environs de l'établissement principal, au bord de la mer, est plat et marécageux, et il serait impossible d'y élever aucune fortification, puisqu'il est commandé par des hauteurs qui le sont elles-mêmes successivement par une chaîne de montagne, au sommet desquelles l'on peut pénétrer.

Il y a dans la partie du vent de Rodrigues un autre petit port, mais qui est peu connu jusqu'à présent. Cette île, par sa position, peut être très nuisible en temps de guerre, si l'ennemi prenait le parti d'y avoir des vaisseaux en station, mais je la crois de peu de ressource pour une flotte considérable.

Le brigantin *le Nécessaire* doit aller incessamment à Rodrigues pour y prendre les esclaves du Roi qui y sont en très grand nombre, et les ramener à l'Isle de France. Il n'y restera qu'un Commandant placé par MM. Desroches et Poivre, un chirurgien et quelques lascars ; ce qui pourra faire une totalité de 15 hommes. L'on y enverra deux canons de huit qui seront placés sur le rivage pour tirer sur les chaloupes ou bateaux.

M. Maillart est descendu à Rodrigues lorsque j'y ai été, et nous sommes convenus dès lors que l'on n'en tirerait plus aucunes tortues de terre qui y étaient très rares dans le moment où nous y avons abordé.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le chevalier de Ternay

* * *